

# Néo-ruralité et souffrance psychosociale

Le monde rural n'est pas resté à l'abri des mutations sociologiques des dernières décennies. Il n'est, en tout cas, plus réductible au monde agricole, ni à l'exode rural...<sup>1</sup>

Les néo-ruraux, ces citoyens qui choisissent de vivre à la campagne, font l'objet d'études dans les régions où ils suscitent l'espoir d'une revitalisation de zones laissées en déshérence par le vieillissement de la population (30 % de la population du Limousin<sup>2</sup>). Perçus au départ comme emblématiques, voire militants d'un retour aux valeurs de la paysannerie traditionnelle repeinte aux couleurs de l'écologie, ils ont depuis longtemps dépassé cette image post-soixante-huitarde.

**Jean-Jacques TABARY,**  
Psychiatre,  
CPA Bourg en Bresse  
(Ain)

pement économique basé sur les PME<sup>4</sup>, revitalisé le tissu associatif et la vie communale. Les rapports avec les normes traditionnelles de la vie rurale y sont complexes et mériteraient une approche sociologique.

Néanmoins, on peut rapidement avancer que les vieux schémas des difficultés d'adaptation aux lois de la ruralité héritées de la paysannerie (méfiance de la part des autochtones, ignorance des règles et des valeurs de la société rurale, contraintes de l'entretien de l'espace) n'ont plus cours. Pas plus que la tendance à rétablir dans le village les règles de la ville. Si les premiers lotissements étaient à l'écart du cœur de la commune, cette ghettoïsation a été, le plus souvent, corrigée. Le phénomène « lotissement » est en voie de débordement par des installations en zone traditionnelle et des reprises de maisons anciennes. Les lieux de rencontre se sont déplacés : le traditionnel café, l'église, sont supplantés par l'école (où l'on se rend en voiture), le club sportif, l'association, la municipalité.

Mais cette politique secrète a sa part de souffrance psychosociale qui apparaît notamment sur le terrain clinique par une forte demande de soins dans des contextes de crises du couple et de séparations. Ces crises sont d'emblée étroitement intriquées avec les difficultés sociales par voie de cause ou de conséquence, avec comme enjeu clé la perte de la Maison, objet commun idéalisé. Les autres conséquences économiques de la séparation s'enchaînent vite : frais de transport, de logement, coûts judiciaires.

Sauf réorganisation immédiate en un autre couple, elles entraînent un changement radical pour l'un des deux conjoints, au moins de cadre de vie. Or, à la campagne, on n'est jamais - en quelque sorte, par définition - sans toit, à la rue, SDF. On ne s'y retrouve pas par hasard, on y vit parce qu'on s'y est installé. Il y a

peu d'institutions d'accueil pour les personnes démunies. Le retour à la ville est vécu comme un échec supplémentaire, autant pour la personne que pour les services sociaux et les municipalités confrontés à ce phénomène nouveau de la « décohabitation ». Les uns et les autres déploient donc des efforts pour le maintien de la famille sur place.

*Michel, 45 ans, employé BTP, est suivi en obligation de soins, suite à des menaces graves proférées à l'encontre de son « ex », qui l'a quitté emmenant ses deux enfants de 9 et 4 ans. Il s'est ruiné en procédures ; le couple était déjà endetté ; la maison a été vendue, il n'a plus son permis de conduire. Il préfère vivre dans un studio proche de son lieu de travail et de ses enfants qu'il ne peut accueillir que de jour, en raison de l'exiguïté de son logement.*

Dans certains cas, la fragilité des liens affectifs est flagrante : la dynamique interne du couple s'est rapidement cristallisée sur le projet de vivre à la campagne ou simplement de fuir la ville, en surestimant la solidité des liens amoureux. En accentuant le trait, on retrouverait ainsi, à distance, le modèle des « mariages arrangés », héritiers de la grande bourgeoisie ou de la vieille paysannerie.

Lorsque apparaissent les premières difficultés, généralement financières, l'incapacité à les partager a vite raison des liens de couple. La sous-estimation du coût de la vie en milieu rural (nécessité de deux voitures, réparations et entretiens constants de l'habitation, frais de participation à la vie locale, endettement euphorique en équipements mal évalués), la faiblesse ou la perte de revenus, sont ainsi à l'origine de détériorations conjugales selon la séquence classique de la ténuité des liens affectifs.

La mauvaise répartition des contraintes de la vie en milieu



La « petite maison tranquille à la campagne » est désormais une alternative à la portée d'une population aux ressources moyennes. Le choix en repose sur des motivations dont certaines se révèlent a posteriori préconscientes : sécurité, renforcement de l'identité<sup>3</sup>. La demande est telle que, loin de son caractère pionnier, elle est désormais largement gérée et encadrée politiquement.

## Une fausse garantie de solidité des liens

Dans l'Ain, une politique d'attractivité est développée depuis trente ans dans les communes rurales qui voyaient leur population fondre, menaçant écoles et services ; ce sont les « lotissements » communaux. Cette politique est globalement une réussite qui a favorisé le dévelop-

<sup>1</sup> Dans la circonscription, extrêmement rurale, de Montrevel en Bresse (Ain), 17% seulement des dossiers de RMI relèvent de la MSA.

<sup>2</sup> Rapport économique et social du Conseil Régional du Limousin (2005).

<sup>3</sup> En cas de problème, on s'adresse autant à la Mairie en tant que citoyen, qu'aux services sociaux.

<sup>4</sup> Le taux de chômage est inférieur à 4% dans la Bresse et le Val de Saône, mais avec des salaires moyens inférieurs à la moyenne régionale.

## Néo-ruralité et souffrance psychosociale (suite)



semi-rural est un autre facteur de rupture : éloignement temporel, solitude de celui (celle) qui ne travaille pas (la profession de chauffeur routier paie un lourd tribut), maladie, déséquilibre des charges familiales et des revenus respectifs, différentiel d'adaptation (l'un va se trouver fort bien à la campagne du fait de l'isolement, ou au contraire de sa capacité à établir un réseau relationnel circonscrit et chaleureux, l'autre « ne s'y fait pas »).

<sup>5</sup> Cité par Claire Garnier, psychologue RMI.

<sup>6</sup> Voir Pagès, A., 2005, *La pauvreté en milieu rural*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse.

*N... 32 ans est adressée pour état dépressif et éthylisme ; elle ne travaille pas, son mari ne rentre que le week-end et va à la chasse ; elle a renoncé à toute féminité, a rompu avec sa famille, ne fréquente personne dans le village, elle est dans une impasse mélancoliforme, mais ne consultera que deux fois.*

Contrairement à ce qu'il est habituellement admis, la délimitation nette des habitations, associée aux nouveaux moyens de communication, aux occasions d'entraide, favorise les rencontres extra-conjugales. Le mythe du regard permanent d'autrui, de la petite vieille derrière ses volets, a vécu. Le monde rural s'est fort bien accommodé des nouvelles formes de la sexualité et de la famille. La famille traditionnelle ne joue plus son rôle de garant du projet patrimonial.

Les situations cliniques qui découlent de ces « conjugopathies » prennent la forme de la « dépression réactionnelle », souvent précédée de troubles du comportement, quelquefois dramatiques. Faussement sécurisé par la bulle du « faire construire », le couple cède brutalement, provoquant l'effondrement par effet de surprise.

*Bernard, 50 ans, fonctionnaire, personnalité rigide, deux enfants, est hospitalisé en urgence pour menace de suicide élargi suite au départ de sa femme. Dans son désarroi, une formule revient :*

*« elle va revenir, elle n'a pas pensé à « la maison »... »*

### Des formes d'exclusion spécifiques

Si la logique de précarisation est malgré tout moins violente qu'en ville et concerne plutôt les « travailleurs pauvres », elle n'en aboutit pas moins, lentement, à des situations extrêmes. La plus fréquemment dépitée est celle des femmes isolées dans de petites communes, sans emploi, vers la cinquantaine, avec de faibles revenus (RMI, AAH, API) et souvent un enfant à charge.

C'est l'aboutissement de l'échec lointain de leur couple et de son implantation, quelquefois un refuge pour échapper à un conjoint violent après passage en CHRS, à la recherche d'un loyer modeste. Elles réapparaissent, tardivement, notamment devant la psychologue du RMI dont elles constituent la première catégorie de profils sociologiques dans le département. Elles sont porteuses de dépressivité profonde, résignées, convaincues de leur incapacité à revivre autrement, et participent peu à la vie locale. L'absence de moyen de déplacement fait d'elles les véritables « exclues » du milieu néo-rural.

*Madeleine, 50 ans, dépend d'un amant versatile et possessif pour aller chercher ses colis aux restos du cœur, à 20 kms. Au bout de plusieurs mois de travail avec la psycho RMI, elle en viendra à accepter le retour en ville comme une alternative narcissiquement acceptable.*

### Solidarités : du spontané au reconnu

L'espace néo-rural dans sa complexité, en ce sens que s'y combinent ruralité de fonds et processus sociologiques d'urbanité, ne protège pas de la dilution des rapports sociaux. L'anonymat, traditionnellement considéré comme impossible en milieu rural, s'insinue bel et bien ; non pas tant celui des personnes que

celui des situations. Le traitement de l'isolement passe désormais par les services publics (mairies, services sociaux), et moins par le voisinage ou la famille. Ces derniers sont encore aisément mobilisables, mais au terme d'une néo-solidarité qui ne se déploie que si elle est préalablement validée par la collectivité. Ce qui a le mérite de déculpabiliser celui qui en bénéficie et qui peut s'exprimer désormais en termes de droits. Les lois traditionnelles de la ruralité rejoignent alors celles de la grande précarité.

*Jacqueline, 47 ans, divorcée, ancienne responsable d'entreprise, aujourd'hui RMIste, a pu garder sa voiture, et « rend service » en transportant l'un et l'autre, croyant ainsi s'arroger la supériorité morale qu'exige sa névrose, malgré les échecs que cela lui a déjà valu. Elle s'est vue « congédiée » par une mère de famille dont elle avait refusé la rétribution sous forme de service rendu.*

Les structures d'aide, de réinsertion, de soins de proximité se développent. Y avoir recours n'est plus signe de marginalisation ni porteur de jugement moral sous-jacent, qu'il s'exprime par la pitié ou la mise à l'écart. Il est peu de familles, même ancestralement installées, qui n'aient fait l'expérience d'un de ses membres confronté au chômage.

Les « néo-ruraux », à travers la souffrance créée par leurs échecs, induisent ainsi une transposition dans l'espace rural de la souffrance psychosociale, prolongée de formes spécifiques. Ces échecs résultent généralement d'une mauvaise appréciation des conditions psychologiques et matérielles du choix du cadre de vie, plus que des difficultés d'adaptation d'ordre culturel. Ils interagissent avec un tissu social, lui-même en mutation<sup>6</sup>, et contribuent à l'émergence de nouvelles formes de solidarité. ■